

Free choisit de garantir les salaires de tous ses collaborateurs pendant deux mois

INFO LE FIGARO - En décidant de ne pas recourir au chômage partiel malgré la chute de certaines activités, l'opérateur télécoms fait un pari sur l'avenir.

Par Elsa Bembaron - LE FIGARO

Le groupe Iliad prend un pari sur l'avenir. La maison mère de Free n'aura pas recours au chômage partiel en mars et avril. Un choix radicalement différent de celui de SFR, avec 3500 personnes concernées par cette mesure. Bouygues Telecom négocie actuellement, tout comme Orange.

À lire aussi : [Coronavirus: les opérateurs télécoms prêts à partager les données géolocalisées](#)

Dans une lettre adressée aux 11 000 salariés de Free, que Le Figaro s'est procurée, Thomas Reynaud, le directeur général de Free explique avoir choisi «*de ne pas déclencher le chômage partiel en mars et en avril et de ne pas faire appel à la solidarité nationale*». À ce, alors même que 600 collaborateurs du groupe «*peut-être quelques milliers dans les semaines à venir - du fait de la spécificité de leurs fonctions, sont aujourd'hui «non opérationnels»*», précise Thomas Reynaud. Pas de chômage partiel en mars, ni en avril.. Pour la suite, cela dépendra bien évidemment de l'évolution de la situation dans le pays.

Les salariés sollicités

La décision de la direction de Free sonne donc comme un véritable pied de nez aux concurrents qui recourent au chômage partiel. «*Nous avons la chance d'être une entreprise solide et d'appartenir à un secteur relativement épargné, les télécoms. Parce que nous sommes solides, nous devons être solidaires*», ajoute Thomas Reynaud, enfonçant un peu plus le clou. L'opérateur de Xavier Niel a l'habitude de faire cavalier seul dans le petit monde des télécoms. Alors que ses concurrents sont réunis au sein de la Fédération française des télécoms, Free n'en a jamais fait partie. La guerre des promotions commerciales s'est apaisée, mais tous les coups restent permis dans ce secteur très concurrentiel.

Free en appelle aussi à la responsabilité de ses collaborateurs, leur demandant «*soit de prendre des congés payés, soit quand cela est possible à suivre des formations à distance*». En outre des réaffectations ponctuelles seront mises en place .

Se pose aussi le problème de l'équité pour un groupe qui va payer des salariés à rester chez eux, sans rien faire. Soucieux de ne pas démotiver ceux qui doivent rester mobilisés, «*notamment nos salariés au contact de nos abonnés pour les dépanner et nos techniciens réseaux, à réfléchir à des mesures de bonification de primes*», ajoute Thomas Reynaud. Un petit plus donc pour ceux qui continuent à dépanner des clients, réparer des antennes... et plus généralement à assurer le bon fonctionnement du réseau.

Vue frontale, de, femme parler téléphone

Liens utiles

[Free choisit de garantir les salaires de tous ses collaborateurs pendant deux m...](#)